

## Résultats nets du questionnaire sur l'éolien

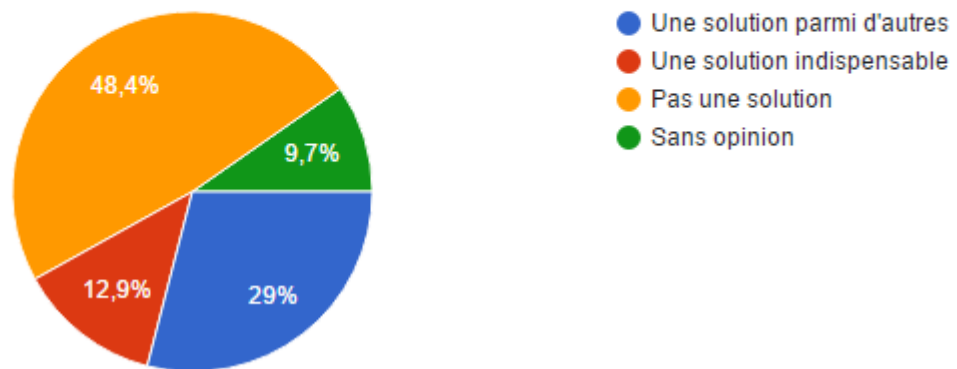
Avec retraitements. Rejet des réponses des habitants non riverains des zones arrêtées (entre 500 et 1500m).

Réponses : 62 (14 rejets)

### Questions générales sur l'éolien

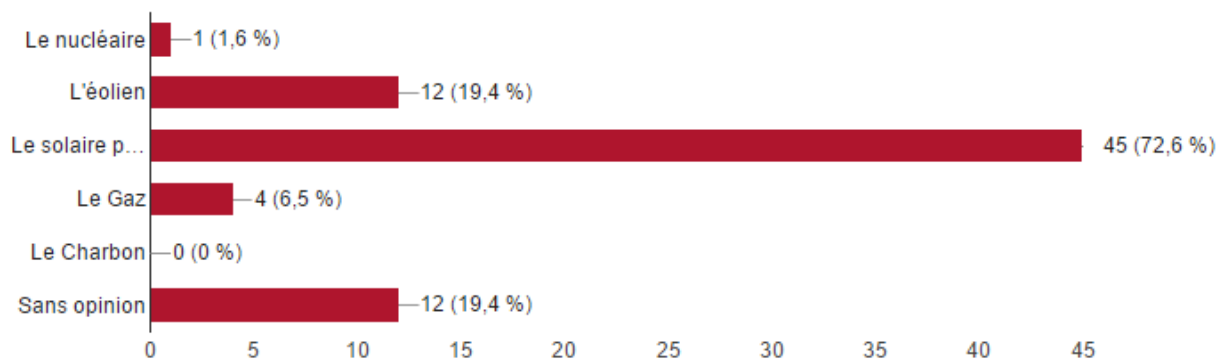
Dans le cadre de la raréfaction des ressources et du réchauffement climatique, diriez-vous que l'éolien est... :

(62 réponses)



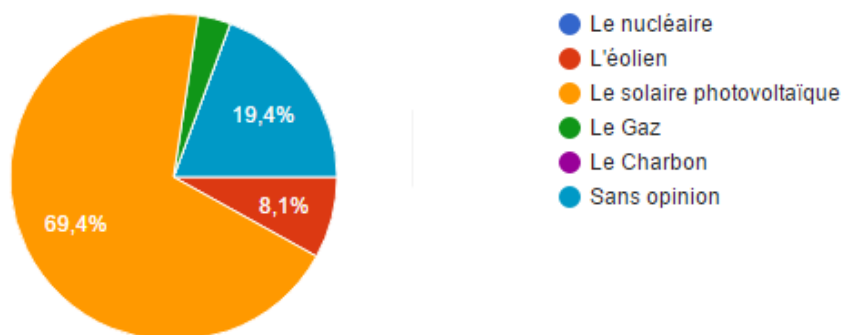
Si aujourd'hui on vous demandait personnellement d'investir dans une source d'énergie : choisissez-vous en priorité... ? (2 choix possibles)

(62 réponses)



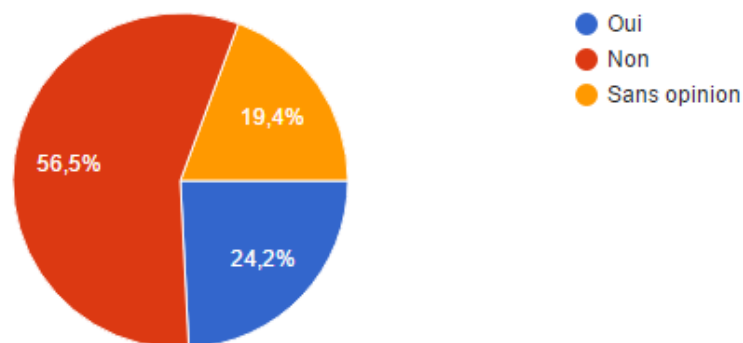
Si cela s'avérait nécessaire, parmi les centrales électriques possibles, quelles sont les deux types de centrales que vous souhaiteriez voir construites en priorité dans votre département ?

(62 réponses)



Pensez-vous qu'il faille investir dans l'éolien sans attendre que les centrales traditionnelles soient en fin de vie ?

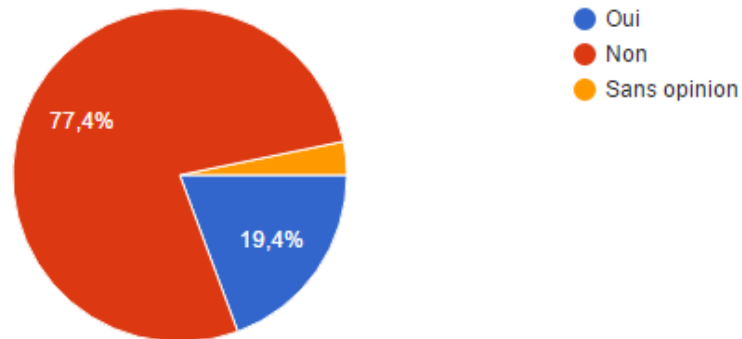
(62 réponses)



## Questions locales sur l'éolien

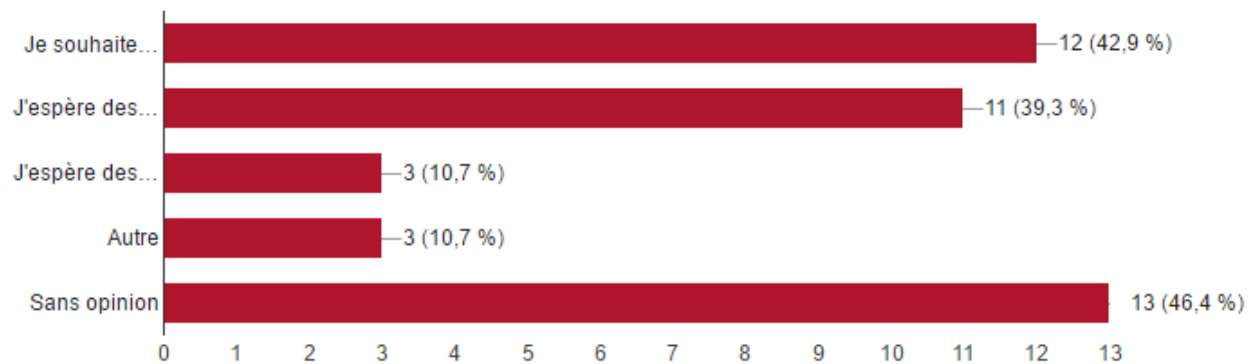
Etes-vous favorable à l'installation d'éoliennes sur la commune de Livré-sur-Changeon ?

(62 réponses)



Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous êtes favorable à l'éventuelle installation d'éoliennes sur la commune ? (choix multiples)

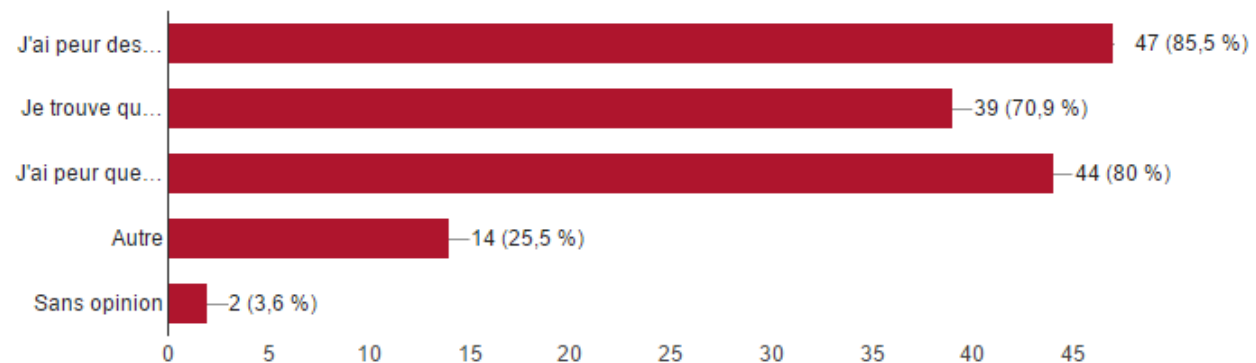
(28 réponses)



- Je souhaite promouvoir le développement durable et lutter contre le réchauffement climatique
- J'espère des retombées économiques pour la commune
- J'espère des retombées financières pour mon foyer
- Autre
- Sans opinion

## Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous êtes opposé à l'éventuelle installation d'éoliennes sur la commune ? (choix multiples)

(55 réponses)



- J'ai peur des nuisances sonores
- Je trouve que les éoliennes défigurent le paysage
- J'ai peur que mon habitation perde de sa valeur
- Autre
- Sans opinion

**Annexes / Questions ouvertes. Aucun retraitement. Toutes les remarques sont mentionnées in extenso, sauf les données strictement personnelles permettant d'identifier les répondants.**

### **Vous pouvez préciser les raisons de votre soutien à l'éolien (14 réponses)**

Pas de soutien

Je pense qu'il est temps d'agir et d'arrêter de se dire que c'est aux autres de faire quelque chose. Il y a beaucoup à faire pour le futur de nos enfants et l'éolienne n'est certes pas une solution à tout mais ça sera un début. Il faudrait aussi arrêter d'abattre les arbres en bordure des routes car cela crée des éboulements.  
aucune

Il faut sortir du tout nucléaire.

Énergie propre.

je suis conscient de la nécessité de remplacer le tout nucléaire par des solutions alternatives à condition que le confort des riverains les plus proches ne soit pas impacté

Considéré comme énergie propre.

Ne soutien pas l'éolien à Livré sur Changeon pour les raisons évoquées précédemment

Je ne suis pas favorable à cette implantation

C'est une énergie propre et renouvelable

Si l'on peut associer énergie propre et complément de revenu, sur une ferme, pourquoi pas ? Un complément de revenu par l'éolien pourrait même permettre à un jeune de s'installer après nous.

L'éolien est une source d'énergie indispensable pour l'avenir des générations futures et de mes petits-enfants. L'éolien est une source d'énergie renouvelable et avec l'épuisement des ressources fossiles de la planète, nous devons nous préparer et anticiper ce phénomène. Pour cela, l'éolien semble la solution idéale, mieux que le photovoltaïque ou encore que la méthanisation. Si nous prenons l'exemple de l'Allemagne, précurseur en la matière, les projets éoliens sont ceux qui se développent le plus à l'heure actuelle. Pour conclure, n'attendons pas qu'un réacteur nucléaire explose avant de réagir, mais agissons tout de suite pour offrir un avenir certain aux générations de demain.

Nucléaire non maîtrisé

Energie verte sans pollution atmosphérique. Développement durable pour nous et nos enfants.

## **Vous pouvez préciser les raisons de votre opposition (46 réponses)**

J'habite à 500m de la zone sélectionnée

Un société anonyme va détruire des vies, des gens qui travaillent chaque jour pour payer leur maison vont tout perdre. D'autres communes ont déjà constaté une perte de qualité de vie, une diminution du bien vivre ensemble, une perte de valeur des maisons. Laissez nous bien vivre dans nos campagnes!

j'ai pas peur les notaires le dises c'est pas pour rien!!!!!!!!!!!!!! (pour la pertes de valeur)

Étant dans la zone éventuelle. Je suis absolument contre

Projet démesuré et dévastateur pour notre qualité de vie et notre santé

Les travaux et l'implantation vont dévaster le paysage et ma qualité de vie, voir ma santé.

Bruits, paysages, trop pres des habitations, s'averer mauvais pour la sante, baisse la valeur des maisons.

Les éoliennes seront relativement proches de notre habitation, nous venons en campagne pour avoir de la tranquillité. Nous ne souhaitons pas être gêné au quotidien par le bruit et ne voulons pas que notre maison neuve voit sa valeur dépréciée en cas de revente. Effectivement, des éoliennes à proximité peuvent dissuader des potentiels acheteurs, comme nous aurions pu l'être si nous avions su que ce projet était à l'étude à proximité de notre futur logement.

Je suis POUR

Ce projet n'empêche pas le rechauffement climatique puisque cela favorise l'émission de CO2 en faisant fonctionner les centrales à charbon et de gaz. Ce projet est polluant pour l'environnement, pour la santé de ma famille. Mes parents devront déménager et moi je vais perdre mes copains. Mes parents devront payer une autre maison pendant 20 ans sans pouvoir vendre la notre. Je suis inquiet pour la nouvelle année 2017.

**Avant d'implanter des éoliennes, ne faut-il pas d'abord avoir une politique forte au sein de notre ville sur la consommation d'énergie?** La salle des sports et des fêtes, les écoles, le restaurant, la bibliothèque, l'éclairage public, bref tous les locaux publics sont-ils bien équipés, en minuterie, détection de présence, ou plus simplement remplacer les anciens luminaires par de plus récents. Je suis électricien sur un site universitaire, je suis donc assez sensible à la question. La question du chauffage aussi, une bonne régulation peut faire des économies. Est que tout ceci et sûrement dans d'autres domaines a été évoqué?

Vos réponses influencent, ce n'est pas très juste... Je pense que vous ne vous fiez pas aux bonnes personnes pour renseigner la population.

Pour les riverains les plus proches.

1 - nuisance sonores : Les bruits continus et incessants des pales, lorsque vous êtes dans le couloir des vents dominants, comme c'est mon cas, deviendra vite insupportable. D'autre part, les infrasons produits par les éoliennes (que l'on ne perçoit pas à l'oreille) génèrent des nuisances pour la santé humaine et animale. 2 - perte de valeur : La cour d'appel de Rennes fait état d'attestations notariales et d'agents immobiliers estimant entre 28 et 46% de la valeur d'acquisition la dépréciation de l'habitation concernée. 3 - autre : Le secteur concerné est déjà impacté par les nuisances de la ligne THT. Le cumul THT- éoliennes

deviendrait insupportable pour les riverains. Il faut imaginer notre habitation cernée à l'est par la THT et au sud par des éoliennes....

Pour avoir testé un logement proche d'éoliennes, je sais que les nuisances sonores ne sont pas nulles ; je suppose aussi que cela peut perturber la vie des habitants et avoir des conséquences sur leur bien immobilier et sa valeur.

-suite aux informations multiples recueillies auprès de parcs déjà existants, il est reconnu que les prix de l'immobilier s'écroulent (voire invendable) -de + la zizanie peut s'installer dans le village entre les pour et les contre ce parc éolien. CE SERAIT FORT DOMMAGE!!!!

Livré sur Changeon est une commune dont les habitants ont su, au fil du temps, aménager leur campagne ; sans là détériorer tout en la rendant économiquement plus rentable ils ont préservés la nature et la faune ; Nous avons la chance de pouvoir emprunter ces nombreux chemins très bien entretenus ; ils nous permettent de se balader ou de pratiquer une activité sportive ; le secteur sud dont vous parlez, est sans doute le plus beau de la commune ; nous pouvons de ces chemins observer ces animaux sauvages et ces superbes panoramas donnant sur la vallée du changeon ; juste à l'endroit où vous voulez implanter ces Eoliennes ( montres d'acier ) ; même ; pour de l'argent.....s'il vous plaît .....ne faites pas ça

Peur des nuisances pour la santé, cela risque également de perturber la réception des lignes téléphoniques, satellites.

- la présence d'éolienne ne peut pas être acceptée par les riverains, "les premiers impactés", s'il n'y a pas **d'intérêts significatifs** à ce qu'ils les aient au pied de leur habitation.

Je ne vois aucune raison pour que des riverains fasse les frais d'installations qui n'apporte pas de bonnes solutions énergétique, et qui ne servent qu'à faire la fortune d'entreprise sans scrupule

Des sites d'implantation plus judicieux existent selon moi comme par exemple les forêts et les mers c'est à dire là où les densités de populations sont les plus faibles voire nulles.

autre raison : clivage dans le voisinage : dégradation des relations entre d'une part les riverains locataires et / ou propriétaires qui signent le bail ou la mise à disposition de la parcelle avec l'investisseur et d'autre part les riverains opposés au projet . Aujourd'hui les propriétaires concernés par le projet sont identifiés et peuvent ou pourront faire l'objet de reproches ou critiques s'ils sont signataires du contrat. De plus dans le projet envisagé, les éoliennes situées au sud auront un impact sur un territoire beaucoup plus large que celui de la commune, les riverains de Dourdain concernés seront nombreux ! Sont -ils consultés sur le projet ? J'ajouterai pour donner une réponse plus complète et précise à la question sur les 2 centrales électriques possibles que vous nous demandez de citer : dans les alternatives au nucléaire, l'éolien en mer (off-shore) ou l'hydrolien peuvent être intéressants, la valorisation de la biomasse également. ( ce que vous ne proposez pas dans la liste des choix ) . Par ailleurs l'éolien terrestre tel qu'il est ici prévu dans la commune s'avère avoir un rendement plutôt médiocre ( 25%) et a le défaut d'être intermittent, il implique nécessairement l'utilisation d'une autre énergie. Pour s'impliquer dans la transition énergétique, je suggère que la commune mène plutôt une réflexion sur les solutions d'économie d'énergie, par exemple au niveau de la commune ( gestion de l'éclairage public, gestion des chauffages des locaux communaux ...) Elle pourrait être initiatrice d'idées ou de sensibilisation auprès des citoyens dans la recherche des leviers d'économie d'énergie dans les foyers ou dans les usages .

Il me paraît absurde de présenter un tel projet à Livré. Une telle centrale au milieu de dizaines d'habitations serait nuisible aux niveaux sonores, visuels, humains et environnementaux. Je suis convaincu qu'il faille adapter le choix d'une source d'énergie à l'environnement de son lieu de production. Des éoliennes doivent **êtres installées dans les zones peu ou pas habitées. Il ne faut pas tomber dans le piège de l'opportunité économique** quand le bien-être des habitants de la commune est mis en cause.

Idem que la question précédente

Il y a des risques connus sur les aspects de santé : des nuisances sonores et de luminosités ;

Ce sont les mêmes qu'à la page précédente auxquelles on peut ajouter une perte importante de valeur immobilière des biens situés à proximité (évaluation très récente réalisée par un notaire ds le périmètre concerné à Livré : moins 20 à 25 % de la valeur de la maison). Craintes de conséquences négatives pour

l'agriculture et surtout l'élevage déjà bien fragile. De nombreux témoignages affluent d'exploitants proches de parc éolien existant.

Nous pensons que la proximité de l'éventuelle future installation avec la ligne THT est fortement défavorable aux riverains de ces deux installations.

Je pense qu'on ne peut pas imposer aux habitants des éoliennes aussi proche des habitations.

mauvais pour la santé aussi bien pour les personnes que pour les animaux trop près d'habitations, il est plus judicieux d'en implanter dans des zones désertiques

Nous sommes un jeune couple et nous réalisons une rénovation à la (...). C'est le projet d'une vie et nous ne souhaitons pas qu'il soit gâché par la présence d'éoliennes à proximité qui viendrait troubler le calme de notre campagne.

cf réponse précédente

Nous avons choisi la campagne pour être tranquille, loin des nuisances sonores, visuelles (on a déjà la ligne à haute tension...) Je suis une personne assez écolo à la base et effectivement, Je souhaite promouvoir le développement durable et lutter contre le réchauffement climatique. Mais voilà quelques arguments qui font que je ne veux pas d'éoliennes industrielles prêt de chez moi : - Le bruit - La perte de valeur de leur **maison (tout le travail d'une vie)** - Le coût pour les consommateurs ( énergie revendue très cher à edf. Qui rachète ensuite à edf?) - Les dangers de proximité, - **L'impact sur la santé** - Le changement de l'environnement - **La façon de faire des promoteurs (discours sur l'écologie et la nécessité de développer les « énergies renouvelables »** promettent aux municipalités des revenus importants. Ils séduisent également, avec de fortes sommes les propriétaires. Ils ne regardent que les possibilités de construction **avec l'argument 500 m de toutes habitations, sources EDF pour les raccordements ... Le vent n'étant pas un critère fondamental!!!)** VOUS IRIEZ ACHETER UNE MAISON A 500M DES EOLIENNES????

Je crains les nuisances pour les habitants les plus proches

Nous supportons déjà la ligne à haute tension, les nuisances, les problèmes de santé, le visuel. Maintenant les éoliennes pour des retombées financières pour le commune. C'est dommage de voir que pour l'argent. Nos élus devraient plutôt préserver la santé des livréens et les habitations qui vont perdre de leur valeur et le visuel abîmé de notre commune. Non à l'éolien à Livré-sur-Changeon.

Suite aux informations multiples recueillies auprès des parcs déjà existants, il est affirmé que les prix de l'immobilier s'écroulent voire invendable. De plus une zizanie peut s'installer dans le village entre les pour et les contre. ce serait dommage !

Ma maison va perdre de sa valeur, alors que c'est le travail de toute une vie. Ma santé fragile va encore être dégradée

La zone prévue pour l'installation des éoliennes est très dense en population. Celles-ci causeraient des effets nuisibles pour de nombreux Livréens et Dourdanais. De plus, l'éolien ne me paraît pas être une solution d'avenir. Enfin, ce projet semble plus avoir pour but l'enrichissement des investisseurs, de la commune et des propriétaires qu'un intérêt pour l'écologie et la production d'énergies renouvelables.

Toutes les personnes intéressées financièrement n'habitent pas à proximité des éoliennes

1) Nuisances sonores importantes constatées suite à un déplacement sur le site éolien de Montreuil des Landes 2) Dépréciation financières importantes : 1 maison à .... 3 habitations à ... 1 habitation au ... J'ai déjà perdu en 1 jour ce que la commune espère gagner en 1 an

Nous avons déjà la ligne à haute tension cela est assez nuisible pour la santé pas besoin d'en rajouter

De plus, pour les propriétaires des terrains qui auront une éolienne installée sur leurs terrains n'est qu'une question d'argent. C'est une honte.

Aucune retombée financière pour mon foyer. Où iront les retombées économiques pour la commune ? Routes communales ? A voir

Pas d'opposition.

Sans retombée financière pour nous. Capacité de production insignifiante vu les désagréments.

Aujourd'hui, les différentes études sur les sites où l'éolien a été implanté prouvent qu'on a une diminution de la valeur du bien (de 25 à 50%). De plus, les habitants proches de ces zones se plaignent de nuisances

sonores et visuelles. Livré sur Changeon a déjà une ligne THT qui traverse son territoire, n'ajoutons pas à cela une nouvelle pollution visuelle.

Le scandale financier des avantages accordés aux développeurs éoliens et l'enrichissement d'investisseurs payés par les utilisateurs. La dévalorisation des biens, les impacts sur la santé la gêne visuelle et les effets stroboscopiques.

## **Si vous avez des questions à formuler à l'attention du développeur éolien ou à l'attention de la commune, vous pouvez les mentionner ci-dessous (23 réponses)**

Et vous, vous en avez une devant votre fenêtre ?

Aucune question car aucune confiance, le développeur a pour unique but de vendre son projet coûte que coûte peu lui importe la qualité de vie, les incidences sur la santé des résidents de proximité ! Que sommes-nous face à des entrepreneurs qui visent les profits ? La commune suivra-t-elle, elle aussi cette voie au détriment de ses citoyens ?

Choisirez-vous le bien être de vos concitoyens, mêmes minoritaires, ou l'argent ?

Es que d'autres solutions serai envisager par ailleurs? ( panneau photovoltaïque)

Pouvez vous évaluer le bruit des éoliennes ? Sommes nous certains qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur la population comme certaines études peuvent le faire remarquer. Nous ne sommes pas contre le fait développer de nouvelles énergies, par contre cela ne doit pas se faire au détriment du bien être de la population, même si cela rapporte une somme importante à la commune.

laissez nous tranquille!

Je dirais pas de précipitation, Une seule réunion avec les habitants ce n'est clairement pas assez. Entre les questions qui viennent après réflexion, et le devoir de consulter la population plusieurs fois par rapport à cet enjeu il faut y aller pas à pas. De plus il faut laisser le temps aux gens de se renseigner et enfin plusieurs réunions peuvent servir à dissiper les malentendus.

L'étude d'implantation des éoliennes doit limiter les nuisances aux riverains les plus proches de façon à fédérer tous les habitants à ce projet.

Y a t'il eu des études de faites quant aux nuisances sonores à 500m, à 1000m, à 1500m? Y a t'il des répercussions écologiques sur la faune et la flore sauvages? Cette implantation d'éoliennes a t'elle d'autres conséquences notamment au niveau du sous sol?

PEUT ON NOUS APPORTER DES REPONSES AUX QUESTIONS SUIVANTES?: -vous affirmez que nous serions a 36 décibels a 500m -avez vous fait une enquête approfondie auprès des habitants proches d un parc éolien?? -apportez nous la preuve de ces personnes disant qu il n y a ni nuisances visuelles,ni nuisances sonores. -nous pensons qu il s agit d intérêts d argent pour-la commune -les propriétaires des terrains -DE LA SOCIETE WINDVISION(Wind,ok, mais "vision"nous sommes septiques!!!!)

L'argent perçu par la présence d'éolienne sur la commune serait-elle consacrée prioritairement à l'entretien des voiries, chemins, **routes, ponts, fossés, bocages, création d'écran de verdure pour limiter les nuisances** visuelles et sonores du aux éoliennes. Quel bénéfice y a t'il pour les riverains les premiers impactés ( indemnité compensant la perte de valeur de leur habitation, électricité gratuite pour tous les logements à moins de 1500 m d'une éolienne).

Moi et ma famille souhaiterions que le conseil municipal s intéresse d abord au bien être de ces concitoyens plutôt qu'à quelques intérêt purement financier.

Accepteriez-vous une éolienne dans la parcelle jouxtant votre habitation sans aucune retombée financière directe pour vous?

L'idée de cette enquête est intéressante et montre la volonté d'entendre l'avis des personnes qui seraient touchées par le projet. Par contre, par souci de transparence, il me semble important qu'elle soit dépouillée



par une commission constituée à la fois de membres du conseil municipal et de membres du collectif opposé au projet . L'anonymat pourrait être respecté en retirant les premières réponses sur l'identité des personnes.

Peut on assister au dépouillement de ce questionnaire ?

Le jeu en vaut il la chandelle ? Les porteurs du projet seront sans doute bien loin alors que nous en subissons les conséquences quotidiennement.

Pouvez-vous apporter des réponses aux questions suivantes : - 36 décibels à 500 mètres ? Une enquête faite auprès des habitants proches d'un parc éolien peuvent-ils apporter la preuve qu'il n'y a pas de nuisances sonores et visuelles ? -Avez-vous fait une enquête sérieuse et prouvez-le nous

J'attends de la commune qu'elle prenne bien en considération la santé et la qualité de vie des riverains les plus proches

La commune semble vouloir participer à la promotion des énergies renouvelables. Avez-vous comparé les différentes centrales électriques qui pourraient possiblement être installées à Livré sur Changeon ? Que pensez-vous d'installer des panneaux solaires sur le toit de la salle des sports et des ateliers communaux ? Ne prenons nous pas le problème à l'envers ? Qu'en est-il des efforts pour favoriser l'économie d'énergie à Livré ? Ampoules LED ? Programmation des chauffages ? Eclairages extérieurs ?

Si la priorité c'est l'éolien, la commune doit compenser financièrement les inconvénients causés aux riverains proches

- Pourquoi le projet ne tient-il pas compte du lieu dit ... - Est ce que les propriétaires du foncier auront à supporter le démembrement (car bail emphytéotique). - Pourquoi le promoteur n'est pas capable de faire un plan correct ? - Quelle confiance peut-on avoir dans les recettes promises par le promoteur ? - La commune a-t-elle conscience du fait de la dépréciation immobilière. Il n'y a pas de création de valeur mais transfert des riverains vers la commune, le promoteur et les propriétaires fonciers ?? C'est de la spoliation. Les habitants de St Aubin du Cormier vivant dans le périmètre de 1500 m sont-ils aussi questionnés ?

Pourquoi développer un tel projet que des terrains non propices à de telles installations éoliennes ? Terrains soumis aux risques d'inondation, zone non retenue par le Pays de Fougères dans l'élaboration de sa ZDE